

COMPTE-RENDU CONDENSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2015

DM N°10 – Marché de service : Réhabilitation du réseau d'assainissement – Programme 2015-2016 Choix du maître d'œuvre – ENTECH Ingénieurs Conseils

Le bureau d'étude ENTECH Ingénieurs Conseils, est retenu pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement pour un montant de 26 520.00 € TTC.

Organisation d'ateliers « informatique » pour les enfants scolarisés au groupe élémentaire Saint-Exupéry : convention avec le RLI Les Sablières

Une convention avec le Réseau Local d'Insertion (RLI) des Sablières va être établie afin qu'un animateur assure des ateliers informatiques à destination des enfants du groupe élémentaire Saint-Exupéry, à raison de 5 heures hebdomadaires, soit 50 heures par trimestre, pour les classes de CM1 et CM2.

Le montant total de la participation pour l'année scolaire se monterait à 5 400,00 €.

Fermeture du 7^{ème} poste à l'Ecole Maternelle Pauline Kergomard

La Direction Académique des services de l'Education Nationale a décidé de la fermeture du 7^{ème} poste maternelle.

Le Conseil Municipal désapprouve la fermeture du 7^{ème} poste maternelle et demande à ce que les enfants ayant atteint leur dernière année à la rentrée scolaire soient comptés parmi les effectifs. Il refuse également que les services de l'Education Nationale puissent décider de cette fermeture alors que la collectivité a construit pour un montant de 220 000 Euros, une classe supplémentaire qui faisait défaut en 2013.

Désignation d'une personnalité supplémentaire au Conseil d'Administration de la Régie Municipale d'Electricité, d'Eau et d'Assainissement

Compte tenu de la complexité du développement des tarifs d'électricité ainsi que des dossiers de travaux engagés, il est nécessaire de renforcer le Conseil d'Administration de la Régie Municipale d'Electricité. Monsieur SALGUEIRO Jaime, cadre EDF retraité, a été désigné comme personnalité supplémentaire pour siéger au C.A.

Dispositions relatives aux travaux affectant le sol et le sous-sol des voies communales : règlement de voirie

Le Conseil Municipal prend acte du règlement de voirie qui sera appliqué sur le territoire de la commune définissant les règles qui s'appliqueront à l'installation et à l'entretien de tous types de réseaux divers et d'ouvrages annexes situés dans l'emprise des voies dont la commune est propriétaire.

Mise en accessibilité des arrêts de bus et demande de subvention auprès du Conseil Départemental

La loi N°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances prévoit que les services de transport collectif soient accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite dans un délai de 10 ans soit en 2015 au plus tard.

Les deux arrêts « F. Mitterrand » ont été définis comme prioritaires. L'aménagement d'arrêts de bus aux normes PMR est estimé à 25 500 Euros.

Ces travaux devant être réalisés avant janvier 2018, une aide financière est sollicitée auprès du Conseil Départemental pour la réalisation de ce projet.

Aménagement de l'avenue Victor Hugo : demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police

Ces aménagements sont indispensables à la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite.

Le montant estimé des travaux s'élève à 387 820,00 € HT.

Il est proposé de demander une subvention aussi élevée que possible à Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Hérault, au titre des amendes de police.

Mission de contrôle et installation liées à l'organisation de la fête du 14 juillet 2015 Convention avec la SOCOTEC

La société SOCOTEC de Boujan sur Libron a été retenue comme bureau de contrôle pour vérification des installations électriques et de la scène à l'occasion des festivités du 14 juillet. Les interventions se feront les soirs du 10 au 14 juillet 2015 inclus. Ce bureau délivrera un certificat de conformité des installations.
Montant total : 2 940 € TTC.